

Communiqué en date du mardi 6 septembre 2005 - 12:27:47

LE 16 SEPTEMBRE 2005 A 9 HEURES



16 septembre 2005

MOBILISATION FACE A LA REPRESSION

Suite à la forte mobilisation, le Procureur de la République du Tribunal de Cahors a, comme nous vous l'avons fait savoir, reporté le jugement du président de l'association au 16 septembre 2005 à 9 heures.

La S.N.C.F. en maintenant cette plainte jusqu'à son terme, fait sans précédent, espère, en réclamant des sommes de dommage et intérêts délirantes, empêcher les associations d'usagers de mener la lutte contre ses projets de casse du service public.

Une condamnation ferait jurisprudence et bloquerait toute initiative de revendication en faveur du maintien des services publics.

Les seules réponses de M. De Tessières Directeur Régional S.N.C.F. ne peuvent pas être le mépris, l'envoi des forces de police et le dépôt de plaintes.

**Rendez-vous le
LE 16 SEPTEMBRE 2005 A 9 HEURES
AU TGI DE CAHORS Bd Léon Gambetta**

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA GARE D'ASSIER ET DE PROMOTION DU RAIL PASSERA EN JUGEMENT.

Nous appelons les usagers, les cheminots, les élus et plus largement tous ceux qui veulent maintenir le service public et refusent la dérive libérale du gouvernement à se rendre massivement devant le palais de justice de Cahors à partir de 9 heures

Un car sera mis gratuitement à disposition, départ à 7h15 de la gare de Figeac, à 8 heures de la gare d'Assier.

Merci d'appeler rapidement le **05 65 40 46 71** afin de réserver le nombre de cars nécessaire.

Le bureau